

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 3 octobre 2017

Au cours de sa séance du 3 octobre 2017, le Conseil a notamment :

ASSOCIATION CO FULLY-SAXON

- accepté le projet de statuts de l'Association du CO Fully-Saxon, tels que validés lors de la dernière séance du Conseil d'Administration. Ce projet est à soumettre aux instances compétentes de l'Etat du Valais avant son approbation par le Conseil général de la Commune de Fully et par l'Assemblée primaire de la Commune de Saxon
- pris acte de la désignation officielle, par le Conseil d'Administration, de Mme Géraldine Granges-Guenot en qualité de Présidente de la commission scolaire du Cycle d'orientation Fully-Saxon

FMDF SA

- pris acte que, lors de sa dernière séance, le Conseil d'Administration de FMdF SA a pris la décision d'accepter la cote de 2128.58 msm, qu'FMdF a écrit le 22 septembre 2017 une correspondance à l'OFEN ainsi qu'au Tribunal administratif fédéral pour signifier son retrait du recours et que le TF a notifié le 25 septembre 2017 qu'il y aura une décision de radiation. (Décision de radiation reçue le 5 octobre 2017)

CONSTRUCTIONS

- pris acte de la décision reçue du Conseil d'Etat de rejet du recours formulé par M. Gerzner

TOURISME

- décidé de signer la convention de partenariat avec la société BMS (Brandmarkservice SA) concernant les plans de la région Fully-Saillon-Leytron-Chamoson qui sont distribués gratuitement par l'Office du Tourisme jusqu'en 2022

COURS D'EAU – RHONE3

- décidé de partager le préavis de la Fédération des Communes Valaisannes concernant l'avant-projet de loi sur le financement de la 3^{ème} correction du Rhône

VOIRIE

- décidé d'adhérer à Zéro Waste Switzerland afin de bénéficier de conférences gratuites sur le sujet « zéro déchet »
- décidé de débiter, au 1^{er} janvier 2018, la distribution des 80 sacs lors de naissance, sans aucun effet rétroactif, en une fois lors de la naissance de l'enfant

SECURITE ROUTIERE - SIGNALISATION

- décidé d'attribuer le mandat pour la mise en conformité d'une partie de la signalisation routière à l'entreprise Delbagio Sàrl

SERVICES INDUSTRIELS / TRAVAUX PUBLICS

- décidé d'adjuger le mandat des travaux de génie civil pour l'assainissement du réseau eau potable et électrique du Chemin du Longet à l'entreprise Joseph Carron SA

PATENTE

- décidé d'interdire l'exploitation du commerce itinérant « O Rei do Cachorro »

AFFAIRES SOCIALES

- validé la nomination de Mme Caroline Gillioz-Monnet en qualité de responsable administrative et finance à un taux d'activité de 15 à 20 % auprès de l'Association Planète enfants.

BATIMENTS

- décidé d'attribuer le mandat des fenêtres en aluminium de l'Office du tourisme à l'entreprise Yvon Bender